



LA FRANÇAISE

La Française LUX - Inflection Point Carbon Impact Euro - Classe R EUR Capitalisation-LU0414216498

Une catégorie d'actions de La Française LUX – Inflection Point Carbon Impact Euro (le « Fonds »),
un compartiment de l'OPCVM La Française LUX (l'« OPCVM »)
Le Fonds est géré par La Française Asset Management,
appartenant au groupe de sociétés La Française

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations figurant dans ce document vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'un éventuel investissement.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du Fonds est de contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone tout en réalisant une croissance du capital à long terme.

Le compartiment est géré de manière active et discrétionnaire. Le compartiment n'est pas géré par référence à un indice.

Le Fonds investit principalement dans des actions émises par des sociétés de la zone euro qui se sont engagées à réduire leurs émissions de carbone, à renforcer leur stratégie de réduction des émissions de carbone et à remplacer les sources d'énergie fossile par des alternatives à faibles émissions de carbone.

Plus précisément, le Fonds investit au moins 85 % de ses actifs nets dans des actions et des titres de capitaux propres émis par des sociétés de tout secteur et de toute capitalisation boursière immatriculées dans la zone euro.

Le Fonds peut investir dans les placements suivants ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage d'actifs nets indiqué :

- actions de la zone euro (incluant l'exposition aux instruments dérivés) : 85 % à 105 %
- actions du monde entier, y compris des marchés émergents : 10 %
- obligations notées investment grade : 10 %
- autres OPCVM/OPC : 10 %

Le Fonds peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas douze mois.

L'exposition nette du Fonds aux devises autres que l'EUR ne dépasse pas 10 % des actifs nets.

Le compartiment a des objectifs spécifiques d'investissement durable (article 9 du règlement SFDR). Le processus d'investissement est basé sur l'Intégration avec un engagement significatif dans la gestion et la thématique. Les univers d'investissement initiaux sont construits à partir de l'Eurostoxx TMI (Total Market Index). La possibilité de sélectionner des titres en dehors de l'univers d'investissement initial est limitée à 10 %. Le gestionnaire de placements utilise un processus d'investissement en trois étapes pour sélectionner les titres :

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque faible À risque élevé



Profil de risque et de rendement : Le SRRI (Synthetic Risk and Reward Indicator ou indicateur de risque et de rendement synthétique) révèle le classement du Fonds en fonction de son risque et de son rendement potentiels. Plus le Fonds se situe en haut de cette échelle, plus son rendement possible est élevé, mais plus son risque de subir des pertes est important.

La catégorie de risque est 5, car les investissements en actions sont généralement soumis à des fluctuations de cours élevées.

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- Les données historiques utilisées pour calculer le SRRI ne constituent pas nécessairement un indicateur fiable du profil de risque futur du Fonds.
- L'indicateur de risque présenté ci-dessus ne fait l'objet d'aucune garantie et est susceptible d'évoluer au fil du temps. La catégorie la plus faible ne correspond pas à un investissement dénué de tout risque.

Risques importants relatifs au Fonds qui ne sont pas adéquatement reflétés par l'indicateur :

• exclusion des sociétés exposées à des armes controversées ou provenant de pays figurant sur la liste noire, ou de celles dont les notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont les plus basses (les 20 % les moins bien classées de l'univers d'investissement)

• analyse fondamentale des entreprises incluant des critères environnementaux, stratégiques et financiers

• construction de portefeuille rigoureuse visant à calibrer l'empreinte carbone globale tout en assurant une diversification géographique et sectorielle

Le taux de notation extra-financière atteint est supérieur à 90 %.

Le gestionnaire investit également dans des sociétés qui, selon la méthodologie de la société de gestion, permettent d'éviter des émissions. De nombreuses sociétés d'énergie alternative fournissent des données déclaratives sur les émissions qu'elles permettent d'éviter. Dans le cas contraire, les facteurs d'émission par pays ou par région permettent de les calculer à partir des éléments de production. Le Fonds vise à investir dans des sociétés qui, selon la méthodologie développée par la Société de gestion, ont un montant total d'émissions évitées au moins équivalent aux émissions de carbone de l'ensemble du portefeuille. Les émissions évitées ne compensent pas les émissions de carbone du portefeuille (déjà réduites de 50 % par rapport à l'univers d'investissement initial).

Les différentes méthodologies retenues par la Société de Gestion pour la prise en compte des critères extra-financiers comportent une limite, liée à la qualité des informations collectées par l'équipe de recherche ESG et à la transparence des différents émetteurs.

Le Fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille.

Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues par les actionnaires tous les jours.

Tous les revenus générés par la catégorie d'actions R EUR Capitalisation du Fonds sont réinvestis et inclus dans la valeur de ses actions.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

Risque d'investissement ESG : Le Fonds utilise des critères ESG et peut sous-performer le marché boursier élargi ou d'autres fonds qui n'utilisent pas les critères ESG lors de la sélection des investissements.

Risque de crédit : Le Fonds peut investir dans des titres de créance. Or, il existe un risque que l'émetteur tombe en défaut de paiement. La probabilité que cela se produise dépendra de la solvabilité de l'émetteur.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds utilise des instruments dérivés. Ce sont des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Des fluctuations de prix limitées de l'actif sous-jacent peuvent entraîner d'importantes variations de prix de l'instrument dérivé.

Risque de taux de change : Le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro. Les investisseurs des pays de la zone euro sont exposés aux risques induits par les fluctuations des taux de change.

Risque du modèle : Le processus de placement du Fonds repose sur le développement d'un modèle de notation financière et extra-financière exclusif recourant à des indicateurs dont des indicateurs ESG, via un partenariat stratégique au sein du Groupe La Française.

La performance du modèle peut ne pas être conforme aux prévisions. La performance du Fonds peut, par conséquent, être inférieure à celle de son objectif d'investissement et les retours sur investissement peuvent être négatifs.

📍 FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Droit d'entrée	3,00 %
Droit de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Les droits d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – veuillez vous adresser à votre conseiller financier à ce sujet.

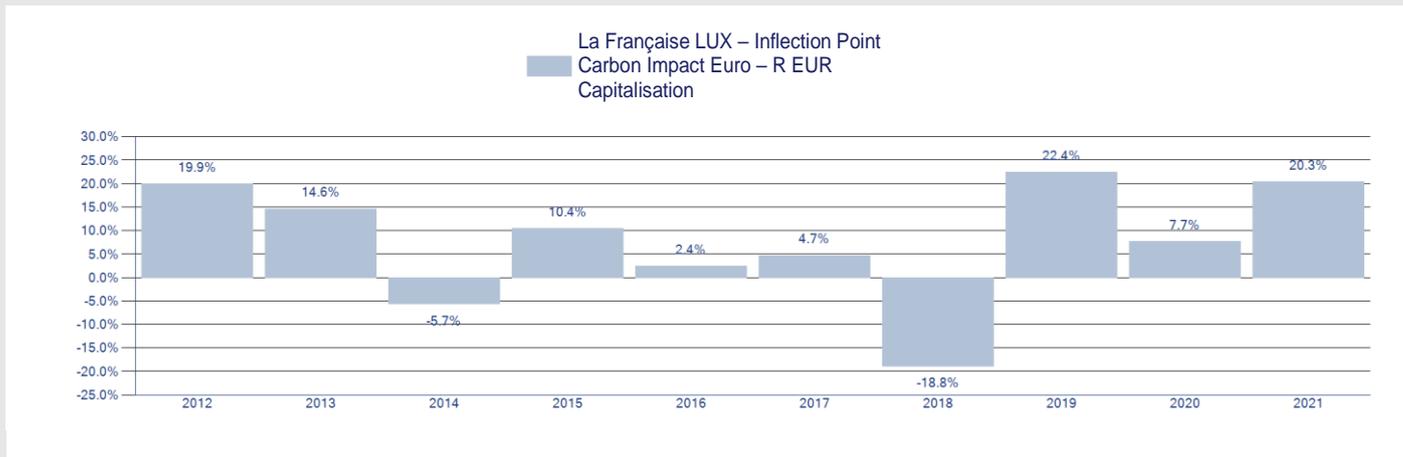
FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	2,00 %

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2021. Il peut varier d'une année sur l'autre.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Aucun

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM, disponible au siège social de ce dernier.

📍 PERFORMANCES PASSÉES



Le Fonds a été créé en 2009.

Les performances passées de cette catégorie d'actions ont été calculées en EUR compte tenu de l'ensemble des frais et charges, à l'exception des frais d'entrée. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Succursale de Luxembourg

Davantage d'informations concernant le Fonds et la version anglaise des rapports annuels, des rapports semestriels et des prospectus sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de l'OPCVM.

D'autres informations pratiques, notamment les derniers cours des parts, sont mises à disposition du public au siège social de l'OPCVM ou sur www.la-francaise.com

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, incluant une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, ainsi que la composition du comité de rémunération chargé de l'attribution des rémunérations et avantages variables, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires>. Une version papier est disponible gratuitement auprès du siège de la société de gestion.

Le présent document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'OPCVM nommé au début du présent document d'informations clés pour l'investisseur dans son intégralité.

La législation fiscale applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

La Française Asset Management ne peut engager sa responsabilité que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Chaque compartiment correspond à une partie distincte des actifs et passifs de l'OPCVM.

Vous avez le droit de convertir vos actions en actions d'une autre catégorie existante du Fonds. Des informations sur les moyens d'exercer ce droit sont disponibles au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Vous pouvez obtenir des informations sur les catégories d'actions commercialisées dans un pays spécifique au siège social de l'OPCVM ou à l'adresse www.la-francaise.com.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier).

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont valables en date du 30/06/2022.